

MERCREDI

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (5, 17-19)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Amen, je vous le dis : Avant que le ciel et la terre disparaissent, pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise.

Donc, celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux. Mais celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux.

- Acclamons la Parole de Dieu

Commentaire

La Loi et les Prophètes constituent l'essentiel de l'Écriture sainte. Ils expriment la volonté de Dieu. Il est donc impensable que Jésus vienne les abolir.

Mais à l'époque de Jésus et aussi durant les premières années de l'Église, on se demandait quoi garder des anciennes coutumes et des lois de Moïse.

Et aujourd'hui, nous nous demandons aussi ce qu'il faut conserver du passé. Que faut-il changer?

La réponse de Jésus est simple : ni conservatisme figé ni révolution radicale. Il s'agit pour Jésus de donner une nouvelle vie à ce qui vient du passé. Il est venu accomplir.

Jésus ne renie pas le passé. Mais il prétend venir achever, accomplir, faire progresser toutes ces traditions. Il vient « réaliser » ce qui n'était qu'« annoncé ». On ne peut donc pas revenir en arrière.

L'Évangile réalise et accomplit la Bible. Jésus vient éclairer l'Ancien Testament. Voilà sa réponse.